

Valence Drôme Ardèche Centre
Comité de pilotage du 4 mars 2010 – ETOILE SUR RHONE

Etaient présents :

| | |
|------------------------|---|
| ABRIAL Thierry | SMEOV |
| ALLAIN Dominique | SMEOV |
| CHABAL Jacques | SMEOV |
| CHASTAN Yves | Président du SMEOV, Mandataire du CDRA |
| CHOSSON Jacky | LAMASTRE |
| CIMAZ Michel | SMEOV |
| DUBAY Jacques | ALBOUSSIÈRE |
| DUCA Sandro | ETOILE SUR RHONE |
| FINIELS Martine | Conseil Général Ardèche |
| HUDELOT Marcel | Conseil Local de Développement |
| LANDEL Pierre Antoine | Chef de projet VALDAC |
| ORY Marianne | Conseillère Régionale Rhône Alpes, Rapporteur |
| PETIT François Bernard | MONTVENDRE |
| TRAPIER Pierre | PORTES LES VALENCE |

Excusés :

| | |
|--------------------------|--|
| BOCHATON Jean-Michel | Conseiller Régional Rhône Alpes – Pilote du CTEF |
| DARNAUD Mathieu | GUILHERAND GRANGES |
| FAURE Maurice | VALENCE |
| LETANG Michel | TOULAUD |
| PETRISSANS Jean-Michel | VALENCE |
| SAULIGNAC Hervé | Conseiller Régional |
| SCHWARTZMANN Jean-Claude | BOURG LES VALENCE |
| VEYREINC François | SMEOV |

Ont assisté la réunion :

| | |
|------------------------|---|
| BERTRAND David | Chargé de mission Aménagement de l'Espace Valdac |
| CHARVOZ Cathy | Chargée de mission Culture/Service à la Personne Valdac |
| CHOMEL Maëlys | Chargée de mission Psader Valdac |
| DALLARD Nadège | Chargée de mission CLD Valdac |
| FRASSON-MARIN Béatrice | Chargée de mission Tourisme Valdac |
| MAISONNEUVE Christine | Assistante administrative Valdac |
| METTRA Didier | Chargé de mission Economie |
| OLLIER Sandra | Coordination Valdac |
| MAGRANER Frédéric | Conseil Régional Rhône Alpes |

Excusés :

BOUTEMY Thierry : Conseil Général de l'Ardèche
 ROCHER Laurence : Conseil Général de la Drôme

L'ensemble des points à l'ordre du jour avait fait l'objet de l'envoi d'une note écrite d'accompagnement transmise à chacun des membres du comité de pilotage.

1. Présentation de l'étude opérationnelle pour l'aménagement du site des Clévos

Elsa Olu présente l'étude réalisée concernant le site des Clévos à Etoile sur Rhône. Le document présenté est annexé au présent compte rendu. Suite à la présentation, Pierre-Antoine Landel souligne l'importance de la question de la structure juridique destinée à porter l'équipement.

Sandro Duca explique que le projet s'inscrit véritablement dans une problématique de territoire mais qu'il reste suspendu aujourd'hui aux accords définitifs des partenaires financiers.

Marianne Ory souligne la dimension et la qualité du projet présenté qui s'inscrit dans une dynamique de territoire à la croisée des arts et des sciences. La Région ne pourra pas soutenir ce projet au titre de ses lignes d'intervention sur la culture, des solutions alternatives pourraient être recherchées sur le soutien aux projets économiques. Le projet reste très ambitieux en terme de financements.

Sandro Duca sollicite le comité de pilotage sur les possibilités de soutien de ce projet au niveau de l'avenant au CDRA. Le dossier précédemment validé au titre du CDRA pour un montant de 163 600 € est retiré et sera reconsidéré dans le cadre de la réflexion sur l'avenant.

2. Répertoire des acteurs culturels

Caroline Mariage et Noël Lotito du bureau d'études Triagoz présentent le travail réalisé sur le projet de répertoire des acteurs culturels dans le cadre de Terres à Clic. Le diaporama présenté est joint au présent compte rendu.

Pour la poursuite du projet, une série de questionnement est soumise à l'avis du comité de pilotage.

* Quel objectif pour l'extranet : outil interne ou agenda grand public ?

Marianne Ory propose un phasage pour ces deux fonctionnalités : dans un premier temps, un outil interne et dans un second temps, un outil à disposition du grand public.

Pierre-Antoine Landel souligne l'intérêt de cet outil en terme de visibilité externe pour VALDAC. Un phasage peut être réalisé tout en s'attachant à engager assez rapidement la phase concernant l'agenda grand public. La rédaction du cahier des charges de l'outil doit intégrer dès à présent cette fonctionnalité de communication grand public.

* Quel périmètre d'action ?

- Utilisateurs : tous les acteurs culturels ou seulement ceux financés par VALDAC ?

Marcel Hudelot souligne la nécessité d'ouvrir l'utilisation de cet outil à l'ensemble des acteurs culturels du territoire. Tous les membres du Comité de pilotage présents partagent ce point de vue.

- Couverture géographique : territoire VALDAC ou VALDAC + Drôme des Collines ?

Pierre-Antoine Landel souligne l'intérêt de coupler les deux démarches, notamment au regard du projet Relations ville campagne. Chaque territoire met en place son support, mais des liens, des convergences peuvent être trouvées entre les deux outils.

* Positionnement : outil indépendant ou rattaché au site VALDAC ?

Pierre-Antoine Landel met en avant la nécessité que cet outil soit rattaché au site de VALDAC, pour éviter de créer une nouvelle adresse supplémentaire.

Les membres du comité de pilotage valident ces orientations.

3. Programmation : examen des dossiers de la programmation 11

L'ensemble des avis rendus sur les dossiers est consigné dans le tableau de programmation annexé au présent compte rendu.

Observations particulières sur certains dossiers :

Volet culture :

Jacques Dubay présente le dossier de demande de financement déposé par **la commune de Chalencon pour la restauration de l'orgue**. Ce dossier a été validé lors du comité de pilotage du 10 décembre 2009. Le maître d'ouvrage sollicite aujourd'hui une augmentation du taux de 30 à 40 % afin d'équilibrer son plan de financement. En effet, l'avenant au contrat Ardèche Terre de Pays s'étant négocié dans des conditions financières contraintes, ce projet n'avait pu être retenu. Le comité d'Avis Thématique est favorable à cette augmentation. Le dossier reçoit un avis favorable pour une augmentation du taux d'intervention du CDRA à 40%, soit un montant de subvention régionale de 8 466 €.

Jacques Dubay présente ensuite le dossier de **la communauté de communes du Pays du Cheylard sur l'itinérance de l'outil modulothèque** développé par l'Arche des Métiers en 2010. Ce dossier n'a pas été retenu dans le cadre de l'avenant au contrat Ardèche Terre de Pays et le plan de financement présente un déficit de subvention. Le comité de pilotage propose de saisir le Président du Conseil Général de l'Ardèche pour l'ouverture de discussions pour inscrire ce projet à un nouvel avenant au contrat Ardèche Terre de Pays compte tenu de son caractère structurant et de diffusion sur le territoire de Valdac.

Volet sport

Pierre-Antoine Landel présente le projet de création **d'un stade sur la commune de Montéléger**. Ce dossier, compte tenu de son caractère d'urgence est présenté hors appel à projet (rappel : ce principe a été validé par le comité de pilotage du 10 décembre 2009).

Marcel Hudelot présente l'avis du Conseil Local de Développement **sur le projet d'équipement sportif de Montéléger**.

Avis du CLD : Avis réservé.

Les membres du CLD soulèvent la question de l'équité de traitement des citoyens.

La réalisation de cet équipement sportif pour peu de pratiquants représente un investissement important pour la collectivité.

Les membres du CLD soulignent positivement la mise en place de commissions extra-municipales en associant des citoyens de la commune. Toutefois, un élargissement de l'implication de la population est souhaité.

Les aspects « développement durable » sont peu développés au sein de ce projet d'équipement.

Il s'agit d'un projet à enrichir pour que cela profite à un plus grand nombre (recensement des besoins des jeunes...), et à élargir à d'autres sports car très orienté sur le football.

Le rapport qualité/coût paraît excessif.

Les membres du CLD soulignent positivement les liens établis avec les institutions éducatives du secteur, ainsi que la création d'un logement du gardien sur place.

→ Le comité de pilotage donne un avis favorable sous réserve qu'une convention soit établie concernant l'utilisation intercommunale de l'équipement avec les communes limitrophes et par d'autres publics.

Pierre-Antoine Landel présente le projet de réaménagement du **stade Pompidou présenté par la ville de Valence**.

La Région émet un avis réservé notamment en ce qui concerne l'éligibilité de certaines dépenses (mise en accessibilité des gradins et réaménagement des loges) qui ne contribuent pas à la création d'une nouvelle offre sportive.

Pierre-Antoine Landel souligne que ces travaux peuvent être assimilés à un développement de l'offre car ils sont associés à l'accueil d'un événement de niveau national.

Marcel Hudelot présente l'avis du CLD sur le projet de réaménagement du stade Pompidou.

Avis du CLD : Avis favorable.

Il s'agit d'un projet intéressant, dynamique, et bien pensé.

Le rapport événementiel/politique est également bien pensé.

Les membres du CLD soulèvent plusieurs questionnements :

* Quel est le plan d'action pour utiliser ce projet comme outil de promotion de territoire ?

* Quelle appropriation par les citoyens de Valence ?

Les membres du CLD préconisent d'associer la population défavorisée pour l'utilisation de cet équipement. La proposition est faite de mettre en place des opérations portes ouvertes pour les populations défavorisées.

→ Suite au comité de pilotage, au vu du dossier complet déposé par la ville de Valence et des éléments complémentaires apportés sur la création d'une nouvelle offre sportive dans le cadre de ce projet, le comité de pilotage a été consulté par écrit pour rendre un avis sur le dépôt du dossier à la Région. Le comité de pilotage n'ayant pas formulé de réserves ni d'avis défavorable, le dossier a été déposé à la Région pour permettre son instruction.

4. Appel à projet Habitat Innovant

Thierry Abrial présente l'appel à projet « Habitat Innovant ».

Marianne Ory souligne l'existence d'une délibération de droit commun de la Région sur ce thème qui pose déjà des conditions particulièrement exigeantes.

Le comité de pilotage donne un avis favorable sur l'appel à projet (1 abstention).

5. Calendrier et méthode pour la préparation de l'avenant au CDRA

Un calendrier de travail pour la préparation de l'avenant est proposé au comité de pilotage. Ce planning prévoit notamment un bilan sur le terrain auprès des communautés de communes par les membres du comité de pilotage et l'équipe technique pour faire le point sur le déroulement du CDRA et sur les nouveaux besoins.

Le planning et les étapes de travail sont validés. Un tableau circulera pour permettre aux élus et notamment aux Vice Présidents de s'inscrire par communauté de communes.

6. Actualité du Conseil Local de Développement

Marcel Hudelot présente l'actualité du Conseil Local de Développement.

Culture, Démocratie Participative et TIC

La commission s'est enrichie depuis deux mois d'une réflexion collective en Bureau, sur la collégialité, sa mise en œuvre, son fonctionnement et sur le rôle des TIC dans celui-ci.

Plus récemment, les membres du Bureau, ont commencé à réfléchir sur la faisabilité et les limites de réunions téléphoniques, même avec webcam. La question du site du CLD et de son animation a également été abordée en liaison avec le film.

Enfin, le Bureau a eu à réfléchir sur les fonctions et l'organisation des commissions.

Tous ces points ont trait au développement d'une culture de la démocratie participative. Il paraît donc nécessaire de consacrer une ou deux réunions de la commission à la réflexion sur ces divers points et à la question «quelles avancées et comment le CLD peut-il être encore mieux un laboratoire pour la mise en œuvre de la démocratie participative ? ».

Economie Sociale et Solidaire

L'emploi représente une problématique importante à prendre en considération pour le territoire VALDAC. Le développement de l'emploi est une préoccupation du CLD VALDAC, l'ESS apparaît comme un moyen pour favoriser l'atteinte de cet objectif.

Deux actions relatives à l'ESS démarrent en 2010 :

- Le bilan de l'action 2009 en partenariat avec le lycée Laffemas (concernant l'organisation de la journée d'informations et d'échanges du 3 décembre) et les perspectives 2010 avec le projet de reconduire cette manifestation dédiée à l'ESS.
- La participation à la manifestation « Une semaine, un emploi » organisée par Pôle Emploi en partenariat avec les 7 autres CLD de Drôme-Ardèche. Le CLD VALDAC a participé à une première réunion d'information avec les autres CLD, Pôle Emploi et la région Rhône-Alpes.

Inter-territorialité

Le CLD souhaite participer aux dynamiques territoriales. Le bureau s'est positionné favorablement pour suivre les chantiers SCoT et PCET. Les modalités de travail sont à définir.

La constitution d'une commission inter-territorialité a été retenue, avec Alain Garayt et Eliane André comme référents.

Les personnes du groupe Agglo relevant du CLD VALDAC y auront tout naturellement leur place, dans un groupe de travail interne à cette commission où il pourrait aussi y avoir d'autres groupes de travail spécifiques (par exemple, groupe Agglo Valence et des groupes SCoT urbain et rural...).

Les échanges entre ces groupes de travail devraient nourrir une réflexion riche et utile sur la manière dont les problèmes de gouvernance et d'interventions citoyennes se posent dans les diverses formes d'inter-territorialité et leurs évolutions.

Communication

Le travail du Bureau avec le vidéaste a permis de redresser une situation qui paraissait très inquiétante en fin d'année. D'ores et déjà les 2ème et 3ème films devraient être tout à fait utilisables. Et le 1er film, au prix de modifications significatives et de nouvelles prises de vue prévues, devrait aussi aboutir. Les trois films pourraient être mis en ligne après les élections et une manifestation publique organisée lors d'une plénière du CLD.

Suite à cette présentation, Pierre-Antoine Landel souligne qu'effectivement des questions sont posées quand à la place du CLD dans les (re)compositions en cours sur le territoire. Il précise que concernant l'agglomération, la volonté est de ne pas créer une autre instance participative, mais de s'appuyer sur les instances existantes. C'est ainsi qu'il avait été proposé de créer un groupe de travail agglo au sein du CLD VALDAC. Une première rencontre a été organisée entre les membres du bureau du CLD, avec Marianne Ory et Jacques Chabal. Une prochaine rencontre devrait être organisée afin de rechercher des solutions.

Concernant la participation d'un membre du bureau collégial en accompagnement de Marcel Hudelot à chaque réunion du comité de pilotage, les membres du comité de pilotage valident cette proposition.

7. Présentation du plan d'actions CREAMIL par Jacques Chabal

Le diagnostic a fait apparaître une couverture complète des besoins des créateurs sur le territoire VALDAC. L'arrivée prochaine du siège de la CCI d'Ardèche permettra une présence permanente sur Privas et les environs, comblant un manque évoqué par certaines structures. Par contre la logique de réseau et la connaissance mutuelle précise des acteurs est faible. Il y

a un manque évident de lisibilité pour le créateur, manque accru par l'absence de réelle(s) porte(s) d'entrée(s).

De ce diagnostic partagé découle une proposition de plan d'actions :

1/ Préciser la gouvernance du réseau, c'est-à-dire qui pilote et que veut faire le réseau ensemble.

Comme acté au comité de pilotage du 28 décembre, il est proposé de confirmer à la Région que Didier Mettra assure l'animation au titre du CDRA VALDAC, qui pourra être partagée avec une structure ardéchoise et une structure drômoise pour tenir compte de la spécificité de notre territoire. Le premier travail du réseau sera de rédiger une charte de bonnes pratiques et d'apprendre à mieux se connaître et travailler ensemble

2/ Co-opter des portes d'entrée, dès que le cahier des charges de la Région sera finalisé, soit fin mars courant avril.

3/ Conduire une réflexion sur la transmission – reprise d'entreprise. Cette action pourrait être conduite par l'Union Régionale des SCOP car elle ne concerne pas que VALDAC.

4/ S'inscrire dans le processus de suivi des porteurs de projets et de labellisation des structures portés et pilotés par la Région.

De plus un portail web collaboratif à l'attention des membres des réseaux Créafil Rhône-Alpes est en cours de finalisation et sera mis à disposition par la Région Rhône Alpes.

Enfin il faut rappeler que si les coûts de mise en oeuvre du réseau CREAMIL sont supportés par la Région Rhône Alpes, les coûts qui pourraient être induits par les actions décidées par le réseau Créafil VALDAC seront à financer sur le budget du CDRA VALDAC. Ceci sera à prendre en compte dans l'avenant du CDRA VALDAC.

Le comité de pilotage valide le plan d'actions proposé et l'engagement sur la deuxième phase de constitution du réseau Créafil VALDAC.

8. Questions diverses :

Bistrots de Pays

Dominique Allain présente Romain Ménage , stagiaire de l'université Lyon 2 en Master de sociologie appliqué au développement local qui est chargé de la réalisation d'une étude sur l'opportunité de déploiement d'un réseau des Bistrots de Pays sur VALDAC.

Etude portage de repas

Michel Cimaz informe les membres du comité de pilotage que le SMEOV n'a reçu aucune offre suite à la publicité pour le diagnostic portage de repas pour des raisons budgétaires.

Il est proposé de faire une nouvelle publicité et d'augmenter le budget de l'opération à 10 000 € TTC.

Le comité de pilotage valide cette nouvelle proposition de budget.

Evaluation du CDRA

Un stagiaire chargé de la mise en place de l'évaluation du CDRA sera accueilli au SMEOV à partir de mi-mars. Il sera chargé de la mise en place de la méthode d'évaluation et du renseignement des indicateurs pour la première année. Le Conseil Local de Développement sera associé au comité de pilotage mis en place au sujet de l'évaluation.

**La prochaine réunion du comité de pilotage aura lieu le jeudi 29 avril à 17h30 -
Lieu à déterminer**